Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 045-244500484-20250611-202557DELIB-DE

République Française
Département LOIRET
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA FORET

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11/06/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	24	26

Vote
A l'unanimité Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ORLEANS
Le : 17/06/2025
Et
Publication ou notification du : 17/06/2025

L'an 2025, le 11 Juin à 20:30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA FORET s'est réuni à la Mairie de Neuville-aux-Bois, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESCHAMPS Jean-François, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 04/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège le 04/06/2025.

Présents : M. DESCHAMPS Jean-François, Président, Mme AGUENIER Maryse, Mme BAUDU Karine, Mme CHAMBLET Christine, M. DAUVILLIER Daniel, M. DESLANDES Roger, Mme ENGELRIC BERRUET Denyse, Mme ETIENNE Christelle, M. FOUCAULT Philippe, M. HARDOUIN Patrick, Mme JOHANET-FOURAGE Marlene, M. LAFFORGUE Bernard, M. LE GOFF Christophe, M. LEGUET Thierry, M. LOISEAU Dominique, M. MACE Yves, M. MAILLARD Adrien, Mme MARTIN Marie-Noelle, M. MASSEIN Christian, M. PEPION Aymeric, Mme POUSSE Corinne, M. ROBERT Pierre-Yves, Mme ROUX Sylvie, M. VAN BELLE Jacques

Absents : Excusé(s) ayant donné procuration : M. MARTINEZ Guillaume à M. PEPION Aymeric, Mme VAPPEREAU Julia à M. LE GOFF Christophe
Excusé(s) : Mme GALVAO Estelle, Mme MAROIS Isabelle, Mme RENIMEL Isabelle

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHAMBLET Christine

202557 – FONDS DE CONCOURS SANTE - REGLES D'ATTRIBUTION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la communauté de communes de la Forêt souhaite attribuer des fonds de concours aux communes pour faciliter l'aménagement d'équipement de santé pour accueillir des praticiens.

Considérant que les membres du Bureau proposent un projet de règlement d'attribution.

Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire,

APPROUVE le règlement d'attribution des fonds de concours santé au profit des communes annexé à la délibération.

DIT que ces règles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 045-244500484-20250611-202557DELIB-DE

Pour copie conforme :
Le 16/06/2025
Le Président

Publicité des actes de la commune par voie électronique